

Desaffiliation

SE RETIRER POUR MIEUX S'UNIR

un choix qui commande quelques explications...

LA CARTE DU SYNDICALISME COLLEGIAL:

une géographie éclatée

Le syndicalisme de l'enseignement collégial se présente selon un découpage où

- 3 fédérations en concurrence se divisent la carte:
- 28 syndicats à la FNEEQ (CSN)
- 14 syndicats à la FAC (la fédération autonome)
- 8 syndicats à la FEC (CEQ); nous y sommes.

Par fédérations interposées, on ne voit pas le jour de réunir les 50 syndicats de cégep (une demande qui émerge pourtant de partout). Cela tombe sous le sens qu'un jour, un bon jour, une structure commune réponde de l'ensemble et pour l'ensemble.

Un interlocuteur, une voix ...

pour accroître la visibilité du groupe,
pour accentuer sa force d'impact.

A ce moment-ci, la carte est plus volatile que jamais. Des mouvements sont prévisibles pour aller d'un bord, de l'autre et si cette circulation devait s'effectuer à l'intérieur du triangle actuel, les effets de déplacement risquent simplement de s'annuler.

D'ailleurs, c'est à l'échelle de tout le mouvement syndical qu'est anticipée une année sans précédent quant au nombre de demandes en accréditation déposées au Ministère du Travail.

Le maraudage s'annonce féroce.

On peut trouver toutes sortes d'explications à ce remue-ménage, mais la situation objective d'éclatement est telle qu'on ne peut pas rester passif. Il faut utiliser notre carte.

Dans le secteur collégial, cette situation d'éclatement nous coûte cher et ce, à différents niveaux:

3 structures en concurrence
3 tables de négo
manque de cohésion dans le contenu et dans l'action
manque de visibilité auprès de la population
un pouvoir érodé qui laisse le champ libre au gouvernement
pour jouer sur 3 tableaux.

En termes de résultats, on sait ce que ça donne ... Depuis '82, le secteur collégial a été affecté plus que les autres en termes de coupures (28% par rapport à une moyenne de 12% pour les autres services publics). Notre riposte est dispersée et de ce fait, on est mal équipé pour contrer les récupérations patronales.

Pour nous, ces dernières années, la répartition a été de chercher à exploiter et à explorer toutes les voies à l'intérieur de la fédération pour sortir un modèle de rassemblement des cégeps.

L'UNITE PAR FEDERATIONS INTERPOSEES:

un cul de sac.

Nous avons encouragé et soutenu l'idée que notre fédération prenne des initiatives pour opérationnaliser une coordination large inter-syndicale, inter-fédératives.

Mais un constat se répète inlassablement: par fédérations interposées, on n'arrive jamais à cette fin. Jusqu'à ce jour,

chaque fédération se pose comme la nécessité stratégique la meilleure et aucun appareil ne parvient à dépasser sa logique interne, ses intérêts d'organisation et ses intérêts économiques. La question des gros sous interfère beaucoup dans la justification de reproduire chacun sa légitimité.

On n'en sort pas.

Avec des positions ainsi enfermées, avec les intérêts financiers en cause, toute recherche d'avenues pour la réunion des syndicats de cégeps devient une impossibilité, la référence étant d'abord la référence à l'organisation.

**C'est un cercle vicieux qu'il faut casser...
après les innombrables efforts de redressement
que nous avons fournis à l'intérieur de la FEC.**

A cet égard, faut-il rappeler le scénario d'écrasement qui a marqué toutes nos avancées lors de la dernière négociation ?

Quant aux derniers événements, ils sont la reproduction des autres.

A l'avant dernier CG (février), l'idée d'un cartel de syndicats FEC-FNEEQ, sans contraintes de départ, a été posée comme préalable à tout enclenchement du prochain processus de négociation. Une proposition initiée par la délégation de Drummondville et appuyée à l'unanimité.

Question de ne pas se trouver encore, en bout de ligne, à rechercher la réconciliation de deux processus jusque là menés parallèlement, avec tous les problèmes d'arrimage que cela comporte.

Question de s'engager dans une démarche commune du début à la fin.

Un retour au CG d'après où l'on nous dit toutes les difficultés parce que les stratégies de Centrales ne sont pas les mêmes et qu'il faut choisir...: celle de la CEQ. Ce qui fait qu'une proposition simple (former un cartel sans conditions) devient extrêmement compliquée à réaliser.

Nous avons essayé via le CPS (Comité des pratiques syndicales), créé lors du dernier Congrès FEC en septembre '90, dans l'espoir de revitaliser la Fédération et d'en faire une force d'attraction sur la carte collégiale. Ses travaux n'ont pas encore dégagé de propositions concrètes en ce sens cependant, les couleurs affichées, à ce jour, démontrent plus la volonté de resserrer l'étau FEC-CEQ que d'explorer l'ensemble des alternatives vers un projet rassembleur.

L'exercice du CPS est centré sur un renouvellement, en a priori, de notre profession de foi envers la Centrale et sur la façon de se comporter, à titre de syndicat local, pour "bien fonctionner" dans ce cadre.

La recherche des conditions optimales à la mise en forme de l'unité au collégiale est ainsi tronquée puisqu'elle est placée au départ comme ne devant pas sortir de l'enclos étreint FEC-CEQ.

Bref, à l'interne et avec les expériences que nous avons menées,
le processus est bloqué et épuisé.

Il n'y a rien à attendre
en termes d'unification des Cégeps
par ce biais là...

NOTRE POSITION

à l'exécutif local

Dans le contexte, notre proposition est de nous placer en retrait pour nous mettre en capacité de faire le mouvement le plus à-propos pour rassembler dans un lieu de coordination les syndicats de cégeps. Tel est notre objectif.

Après beaucoup de recherche et de discussion, nous sommes maintenant convaincus que l'initiative de cette démarche émergera des syndicats locaux qui n'ont pas d'autres intérêts que de réunir les cégeps. Il n'y a pas d'argent en cause.

Il faut quelque part un détonateur à ce mouvement, il faut enrayer la concurrence, et dans le moment, pour avoir la crédibilité nécessaire à l'exercice de cette influence, il ne faut pas avoir d'attache fédérative.

Plus précisément, nous proposons:

un retrait de la FEC

et des initiatives pour créer un pôle autour
de l'unité des syndicats de cégeps.

Pour atteindre cet objectif, il faut vivre une période de transition (retrait sans affiliation) qui nous ouvre les possibilités et nous met en mouvement.

Rester à la FEC nous fige de tout mouvement. Un statu quo ne nous paraît pas attrayant, ni même soutenable.

Donc, nous retirons nos "billes" et nous relançons, sur une base encore inédite, ce rassemblement. D'autres syndicats pensent aussi à cela (on comprend qu'on ne peut ouvrir ici toutes les cartes tactiques).

Il y a une dynamique à créer dans ce sens-là
et nous détenons une clé importante.

Ce que nous avons comme atouts, nos "billes":

- la taille de notre syndicat et nos sous,
- une organisation locale forte,
- une période légale d'allégeance (i.e. un espace temps pour mettre en cause notre affiliation actuelle)
- et 18 mois de gel de nos conditions de travail (c'est ce qui s'annonce pour la fonction publique). Un coup dur qu'on peut transformer en avantage pour recomposer la carte, pour réunir les convergences.

Nous reviendrons plus loin sur ces deux éléments contextuels: la période légale d'allégeance et le gel des conventions.

Pourquoi ne pas prendre tout de suite
la direction FNEEQ?

Il y a des adeptes de cette option-là dans notre syndicat.
Il ne faut pas oublier l'attraction de la FNEEQ chez-nous.

Au dernier référendum local en '86, 138 membres avaient voté pour cette option contre 98 pour rester à la CEQ. Mais la modalité du référendum exige l'obtention de la majorité des "membres cotisants" et l'opération a échoué.

A ce moment-là, en '86, 42 cégeps étaient affiliés à la FNEEQ-CSN donc une force d'attraction indéniable dans la perspective de l'unité. Depuis, le principal handicap de la FNEEQ, c'est de perdre des plumes, pas mal de plumes ...

14 syndicats de cégeps d'un coup, ça met du plomb dans l'aile. Actuellement, 28 cégeps y adhèrent et il y a encore du mouvement à l'horizon.

Nous ne sommes pas à l'intérieur de la FNEEQ pour dire précisément ce qu'elle peut offrir en termes de recomposition de la carte. Cependant, avec d'une part, la FAC sur l'échiquier et d'autre part, cette convergence autour de "réunir les syndicats de Cégeps" qui anime ceux qui repensent leur allégeance, il va sans dire que le mouvement n'est pas vers la FNEEQ.

Et pourquoi pas la FAC tout de suite?

La FAC peut avoir une certaine attraction chez des membres, mais son aptitude à réunir tous les syndicats des Cégeps n'est pas davantage démontrée.

Son organisation est jeune, elle n'est pas consolidée. Mais surtout le principal problème de la FAC, c'est d'être extrêmement réfractaire aux Centrales... à un point allergique.

Le temps que la FEC et la FAC ont fait cartel à la dernière négo, une tension extrême s'est créée à cause de sa position anti-Centrale... une divergence de fond qui a conduit au bris du cartel.

La FAC veut opérer seule, sur ses propres bases, sans coordination d'ensemble et cette option ne représente pas un dénominateur commun parmi les enseignantes et les enseignants de Cégep. Cette ligne anti-centrale de l'organisation (posée en absolu) devient un irritant pour la réunion de l'ensemble.

Un handicap... pour son attraction unifiante.

Pourquoi ne pas trouver de nouvelles raisons
ou ressortir les anciennes pour rester à la FEC?

La FEC est la plus petite: 8 syndicats.

L'un d'eux ne répond plus depuis 2 ans et à l'interne, la FEC est désorganisée, vidée politiquement. C'est un appareil devenu extrêmement technocratique, où les syndicats locaux sont en général peu opérants et où le fossé entre les membres et la direction s'élargit continuellement. Un porte-voix qui a bien de la difficulté à entendre les requêtes de ses membres et à les diffuser là où il faut.

En termes d'attraction, la FEC a pour elle son appartenance à la
CEQ, la Centrale de l'enseignement.

En juin dernier, lors du congrès de la CEQ, il y avait un vent qui soufflait du bon bord avec toute l'analyse développée dans le cadre du dossier "S'appauvrir dans un pays riche."

Un discours qui démontrait l'envers de la conjoncture sociale, économique et politique à laquelle nous avons affaire ... Un rafraîchissement intéressant pour donner matière et emprise aux luttes syndicales.

Cependant, dans la réalité, le hiatus entre le discours et la
réalité persiste.

Lors de ce même congrès, le GESS (Groupe d'étude sur les structures et les services) fut mis sur pied; c'était la réponse du Bureau National, à l'issue de sa dernière tournée, devant les grognes et insatisfactions exprimées par les différents syndicats. L'opération de ce groupe d'étude suit son cours... un tracé hautement bureaucratique qui n'est pas près de donner forme aux volontés de changements émergeant d'un peu partout.

Là non plus, rien de concret, un CPS d'envergure nationale qui tente à son tour de faire le pont pour traverser sans péril la période de maraudage.

De surcroît, **les stratégies de négo de la CEQ sont déconcertantes et décevantes.** La dernière grève a été cassée en plein déploiement et cette fois-ci, se dessine une sorte de "pattern" qui coupe tout espace pour avancer des hypothèses de solutions aux problématiques collégiales, toute percée, toute velléité d'action. **Cette approche ne fait pas attraction.**

**Plus on examine la configuration,
plus il nous apparaît nécessaire de nous placer
au-dessus ou en dehors de la mêlée.**

Evidemment, il y a certains impondérables: Sherbrooke, se mettant en position de refaire son allégeance, il y a un effet détonateur dont on ne peut évaluer l'entière portée. Mais il va sans dire que depuis l'annonce de la tenue de cette assemblée générale, les contacts se sont multipliés et plusieurs attendent avec impatience la décision que nous allons prendre ce soir.

Cette intention (clairement ciblée) de faire quelque chose pour réunir les syndicats du collégial apparaît de plus en plus garante pour forcer la recherche d'un modèle dans ce momentum où tous les mouvements sont possibles.

Il faut utiliser ce momentum pour qu'il se passe quelque chose.
Nous avons une clé; elle peut ouvrir bien des portes, elle n'en ferme aucune.

LE DECOR NATIONAL
le gel des conventions collectives

D'ici la fin d'avril, le Ministre Johnson déposera en chambre un projet de loi (récupération de un milliard) sur le dos de la fonction publique. Il invite les Centrales à négocier les modalités de la récupération et ce, avant le dépôt du prochain budget.

Les modalités sur la table:

- le Gel des conventions collectives pour une année, soit l'équivalent d'un P-4 avec 0 % d'augmentation de salaire;
- ou la prolongation des conventions collectives avec tous leurs effets pour une période de 18 mois impliquant au niveau du salaire, un gel pour les 6 premiers mois et une augmentation de 3% jusqu'en juillet 93.

Ce sera au choix entre ces 2 options ou selon une autre modalité ayant la même portée.

Pourquoi une loi spéciale pour faire cela?

Parce que le Ministre veut être parfaitement "sûr".

Bref, il s'agit d'un décret pouvant s'appliquer jusqu'à 18 mois: un espace temps où il n'y aura pas de négociation.

Les Centrales ont dit: "contre les décrets, on ne peut pas grand chose". Aucune riposte (style) Front Commun n'est dans l'air.

Ce qui est plutôt dans l'air: c'est le rendez-vous des prochaines élections (battre le gouvernement) et le référendum sur la question nationale.

A défaut de véritables négociations, nous pouvons ainsi anticiper un espace temps de près de 2 ans pour recomposer la carte syndicale collégiale.

LA PERIODE LEGALE D'ALLEGANCE

Nous serons très bientôt en période légale pour discuter d'allégeance, pour discuter désaffiliation et le cas échéant, pour faire des mouvements.

Cette période s'échelonne sur 3 mois à compter du 5 avril prochain.
C'est seulement durant cette période que nous pouvons briser nos liens fédératifs.

En toute légalité, en toute sécurité, le Code du Travail prévoit les dispositions à cette fin. Passée cette période, il n'y a plus de mouvements de retrait possibles. Nous sommes alors liés par notre contrat d'affiliation en Fédération et en Centrale jusqu'à l'autre période de maraudage dans environ trois ans.

Lorsqu'il y a eu désaffiliation au cours de cette période, il est possible à tout autre moment de recréer des liens fédératifs (par affiliation immédiate ou par entente de services).

Le laps de temps pour un retrait est donc court, très court,
il faut rapidement se consolider autour d'un projet.

Nous avons là la capacité de nous mettre en mouvement,
d'être les acteurs d'une nouvelle dynamique qui se développe.

Très très important:

quel que soit le choix que nous adoptons (les dispositions du Code du travail sont claires à ce sujet), la convention collective actuellement en vigueur le reste jusqu'à la conclusion d'une prochaine; la partie patronale ne peut pas modifier unilatéralement nos conditions de travail.

Je sais que plusieurs personnes peuvent se poser des questions à cet égard; répétons-le, à ce niveau-là, c'est parfaitement "sûr" et "blindé".

Et au moment du renouvellement de la convention, que se passe-t-il pour un syndicat non affilié?

Trois choix s'offrent à nous:

- Etre en entente de services avec l'une ou l'autre des Centrales (et par les temps qui courent, celles-ci sont beaucoup plus souples qu'avant pour ce type d'arrangement);
- Développer une infrastructure complète à l'interne soit gestion de la convention et des relations de travail (les modèles existent);
- Se placer en remorque et obtenir ainsi l'équivalent des autres groupes.

Au moment opportun, il faudra voir.

UNE DECISION LOCALE A PRENDRE

En tenant compte de tous les éléments de contexte précédents,

Considérant comme exécutif, que nous avons donné la chance au coureur, toutes les chances jusqu'à la limite... il nous semble,

Et en correspondance avec la volonté exprimée parmi nos membres à l'effet que se développe une initiative, une alternative.

Il faut maintenant que l'on se donne une direction.

C'est notre rôle et notre responsabilité de vous y convier.

C'est le moment d'afficher localement
notre plus fort commun dénominateur,
parce qu'il faut sortir de l'impasse.

A la fois, il ne faut pas faire dans le désordre ce qu'on peut faire dans la cohésion.

PROPOSITION DU BUREAU EXECUTIF:

1. Il est proposé que l'Assemblée générale entérine l'orientation définie par le bureau exécutif à savoir:
 - retrait de la FEC-CEQ;
 - Faire connaître notre position à travers le réseau;
 - Bâtir des alliances avec d'autres syndicats de cégeps pour développer une structure de coordination inter-syndicale.

 2. Que l'Assemblée générale donne son appui au comité des alternatives formé des membres suivants:
 - Pierre Cliche
 - Benoît Giroux
 - Yves Lafond
 - Denis Lamoureux
- pour opérationnaliser ce choix, en collaboration avec l'exécutif local.

le Bureau exécutif

le 26 mars 1991